

ATELIER DE PLANIFICATION STRATEGIQUE

Communauté Rurale de TAIBA NIASSENE

Mai 2005

Projet Financé par le CRDI

ABREVIATIONS ET ACRONYMES

ANCAR	Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural
ASC	Association Sportive et Culturelle
ASUFOR	Association des Usagers du Forage
CADL	Centre d'Appui du Développement Local
CPD	Comité de pilotage de Développement
La CR	La Communauté Rurale
Le CR	Le Conseil Rural
CRDI	Centre de Recherche pour le Développement International
CSE	Centre de Suivi Ecologique
CVD	Comité Villageois de Développement
DRS	Défense et Restauration des Sols
FFN	Fonds Forestier National
GL/GDRN	Gouvernance Locale et Gestion Décentralisée des Ressources Naturelles
GPF	Groupement de Promotion Féminine
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
GTT	Groupe Technique de Travail
MAH	Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique
OCB	Organisation Communautaire de Base
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation Paysanne
PBA	Programme Bassin Arachidier
PCR	Président de Communauté Rurale
PLD	Plan Local de Développement
POGV 2	Projet d'Organisation et de Gestion Villageoise 2
PROCER	Projet d'Appui aux Communautés Rurales
RN	Ressources Naturelles
SODEFITEX	Société de Développement des Fibres Textiles
TDR	Termes de référence

SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
1. METHODOLOGIE D'APPROCHE DE L'ATELIER.....	9
2. DISCUSSION SUR LA SITUATION ACTUELLE.....	9
2.1 ATOUS ET POTENTIALITES.....	10
2.2 REALISATIONS RECENTES	10
2.3 CHANGEMENTS MAJEURS	10
2.4 DEFIS ET OBSTACLES.....	10
3. PHASE D'ORIENTATION STRATEGIQUE	11
4. PROPOSITION D'ACTIVITES FUTURES	12
5. ACTIVITES DE PRIORISATION.....	17
6. ATTENTES ET ENGAGEMENTS.....	18
ANNEXES	21

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Zone d'intervention	5
Figure 2 : CR cibles dans le département de Dagana.....	6
Figure 3 : CR cibles dans le département de Nioro du Rip.....	6

INTRODUCTION

Le Projet Gouvernance Locale et Gestion Décentralisée des Ressources Naturelles vise à renforcer les capacités des élus locaux dans la prise en charge des compétences transférées en matière d'Environnement et de Gestion des Ressources Naturelles.

Pour atteindre cet objectif, la stratégie adoptée par le Projet repose sur l'appui à des initiatives locales et l'assistance technique basée sur la demande exprimée par les acteurs locaux.

L'assistance que le Projet apporte aux collectivités locales couvre les domaines suivants :

- l'identification et la création des conditions d'un dialogue constructif entre les décideurs locaux et les membres des communautés locales ;
- la mise à la disposition des décideurs locaux et des membres des communautés d'outils appropriés d'aide à la prise de décision ;
- le renforcement des capacités des membres des communautés à prendre des initiatives, à exprimer leurs préoccupations et à se faire entendre des décideurs.

L'assistance du Projet est destinée aux communautés rurales, aux organes de ces collectivités (conseils et administration), mais aussi aux organisations communautaires de base.

Le Projet couvre les départements de Nioro du Rip (région de Kaolack) et Dagana (région de Saint-Louis) (figure 1).

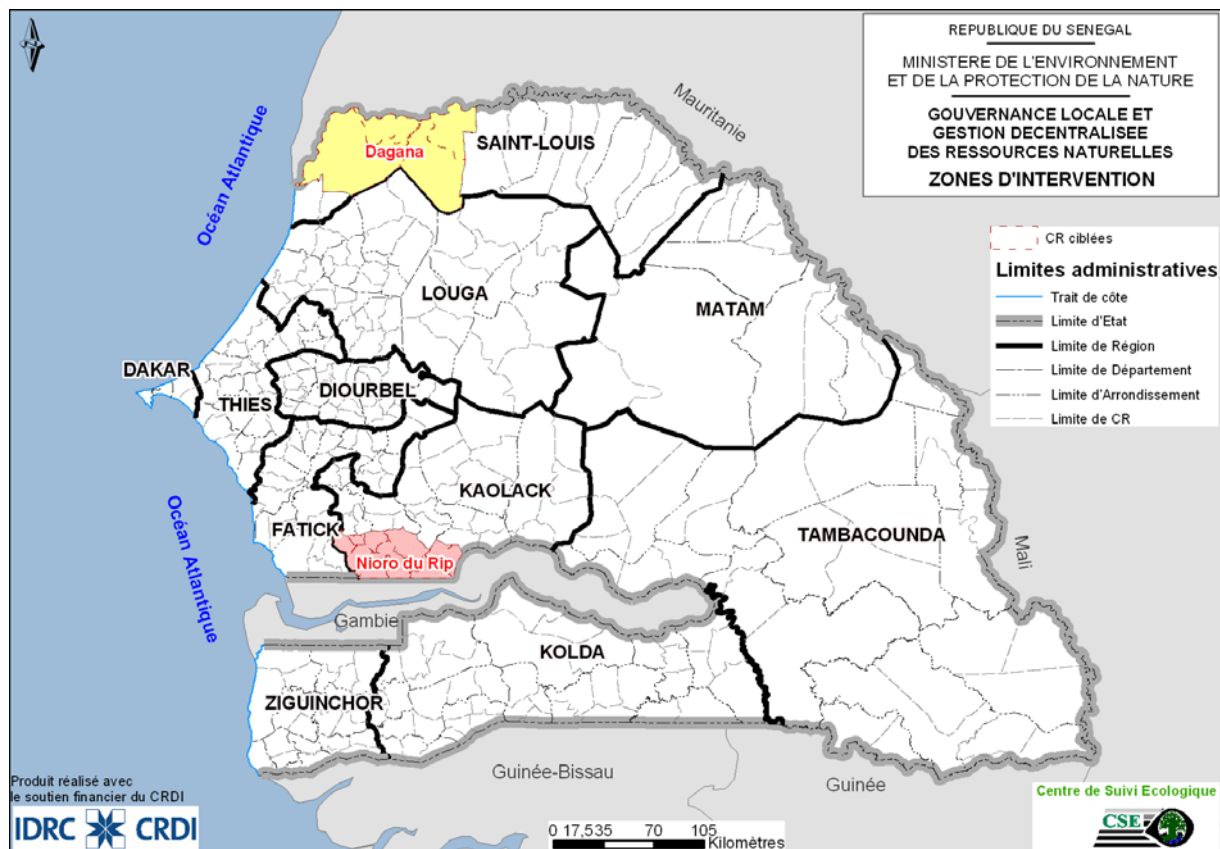


Figure 1 : Zone d'intervention

Dans le département de Dagana, les 4 communautés rurales (CR) ont été retenues (figure 2).

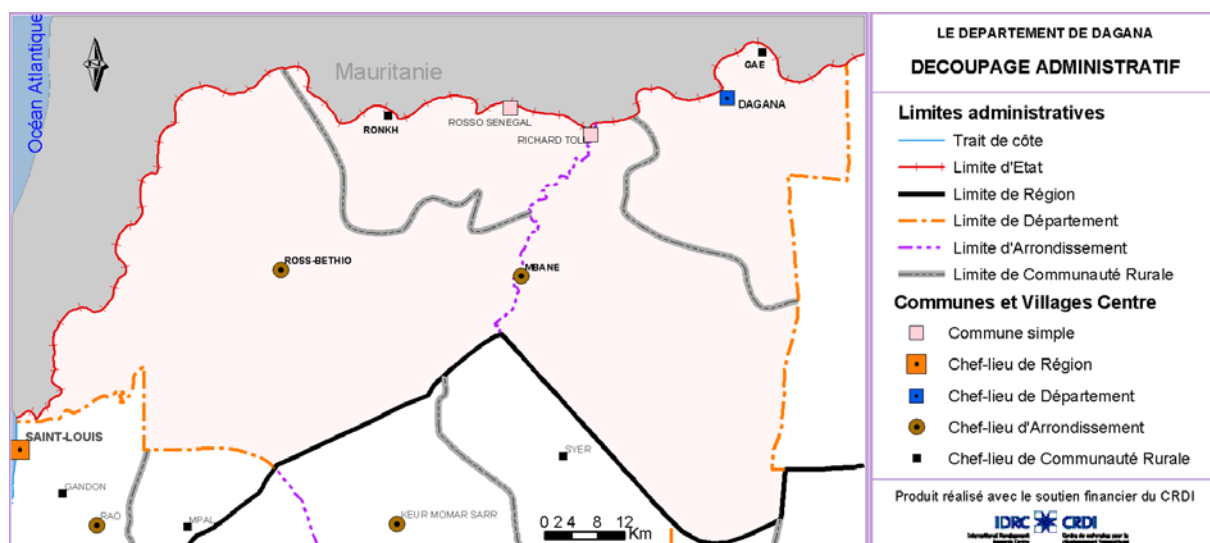


Figure 2 : CR cibles dans le département de Dagana

Dans le département de Nioro du Rip, les 11 communautés rurales (CR) ont été retenues (figure 3).

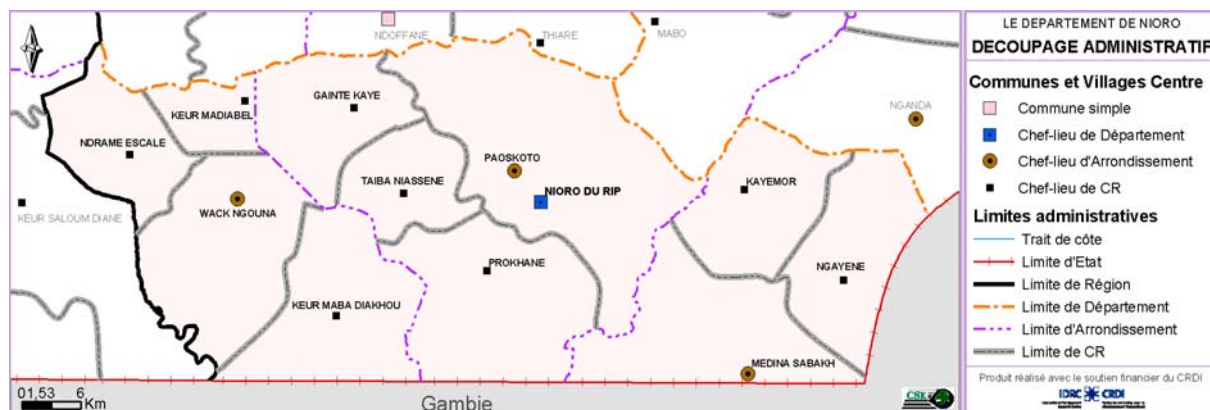


Figure 3 : CR cibles dans le département de Nioro du Rip

La première activité réalisée dans chacune de ces collectivités locales retenues a consisté en l'organisation d'un atelier appelé «Atelier de Planification Stratégique» dans la période allant du 22 mai au 18 juin 2005.

Ces ateliers qui ont regroupé les représentants des différents acteurs de la CR (conseil rural, organisations communautaires de base, administration territoriale, services techniques) et de tous les partenaires avaient pour objectif de dégager un consensus sur les besoins en assistance technique et en formation des collectivités sur la base des actions prioritaires identifiées et retenues par les participants eux-mêmes.

A la fin de chaque atelier, un groupe de travail technique (GTT) a été mis en place par la collectivité. Composé de personnes compétentes dans les différents domaines des stratégies prioritaires retenues et choisies par leurs pairs, ce groupe a pour mission d'approfondir le travail de l'atelier, de formuler des besoins précis en formation et en assistance technique,

d'élaborer des termes de référence pour les prestataires éventuels et d'identifier les expertises locales susceptibles de leur fournir des services.

Une première séance de travail entre l'équipe GL-GDRN et les GTT est prévue pour la deuxième quinzaine du mois d'août.

Sur l'ensemble des quinze ateliers réalisés, il a été noté une participation totale de 860 personnes dont environ 166 femmes (membres de conseils et représentantes d'organisations féminines).

Il convient également de souligner la participation effective des représentants de l'Administration, des services techniques déconcentrés et des ONG/Projets à tous les quinze ateliers.

A la fin de chaque atelier, des échanges ont été favorisés entre élus et OCB à travers l'expression des attentes réciproques et la formulation d'engagements sincères en vue d'améliorer la GRN dans la CR. L'analyse de ces échanges entre acteurs locaux a permis d'identifier les sources d'incompréhension et de blocage dans les activités de gestion décentralisée des ressources naturelles (annexe 1).

PROGRAMME DE L'ATELIER

1. SEANCE D'OUVERTURE

- Mots de bienvenue des autorités administratives et locales
- Note introductive du représentant du CSE
- Présentation des objectifs de l'atelier
- Déroulement de l'atelier

2. DISCUSSION SUR LA SITUATION ACTUELLE

- Réflexion collective par groupe de 6 à 7 participants

3. ATELIER D'ORIENTATION STRATEGIQUE

- Identification des stratégies du plan d'action de développement Local.
- Propositions pour de futures actions
 - Esquisse de plan d'action pour améliorer la gestion décentralisée des RN
- Activités de priorisation
 - Priorisation des stratégies
 - Identification du Groupe Technique de Travail

4. ATTENTES ET ENGAGEMENTS

- Expression des attentes des élus et des populations pour parvenir à une gestion durable des RN
- Formulation d'engagements solennels pour prendre en charge les attentes exprimées par les différentes parties

1. METHODOLOGIE D'APPROCHE DE L'ATELIER

- COLLECTIVITES LOCALES – Laisser s'exprimer l'expertise locale
- PLANIFICATION STRATEGIQUE – Activités les plus importantes et les plus réalisables
- DIFFERENTS INTERVENANTS – Collectivités locales, Organisations communautaires, Représentants des services techniques de l'Etat, ONG et secteur privé
- ORIENTATION CONSENSUELLE – Avancer ensemble
- FOCUS SUR LES RESULTATS – Documentation des activités de l'atelier
- PARTENARIAT – Collectivités locales et GL-GDRN travaillent en partenariat pour une meilleure prise en charge des compétences transférées en matière d'Environnement et de GRN

2. DISCUSSION SUR LA SITUATION ACTUELLE

Les participants à l'atelier de planification stratégique ont été répartis en six (6) sous-groupes. L'équipe du projet a organisé la constitution de ces sous-groupes en donnant à chaque participant, à son arrivée, un badge portant un numéro de table (1 à 6). Une fois les participants installés, l'équipe a procédé à un équilibrage des sous-groupes en s'assurant de la présence au niveau de chaque table de femmes, de jeunes, de seniors, de personnes lettrées, d'élus, etc. C'était là le meilleur moyen de s'assurer que les positions de chaque sous-groupe reflètent le point de vue des différentes catégories sociales. Il leur a été ensuite demandé d'évaluer la situation actuelle de la communauté rurale, en réfléchissant sur les quatre points suivants :

- Atouts et potentialités
- Réalisations récentes
- Changements majeurs
- Défis et obstacles

Pour ce faire, les instructions suivantes ont été données à chaque sous-groupe :

- Chaque membre du sous-groupe doit utiliser la fiche dont le modèle est joint en annexe 2 pour enregistrer ses observations ;
- Un membre du sous-groupe se porte volontaire pour consigner les idées les plus importantes par composante discutée par le sous-groupe ;
- Le sous-groupe discute les quatre composantes de la situation actuelle en notant 05 idées clefs ou réflexions majeures pour chaque composante ;
- Chaque sous-groupe choisit ensuite un rapporteur qui présentera les idées du sous-groupe aux participants en plénière.

A l'issue de l'étude, chaque sous-groupe a présenté au cours des séances plénières ses points de vue les plus importants. Ceux-ci sont énumérés dans les sections suivantes :

2.1 ATOUTS ET POTENTIALITES

- ⊗ Existence de sols de qualité
- ⊗ Existence de mares
- ⊗ Existence d'espèces végétales à forte valeur économique (baobab, « dimb »)
- ⊗ Bonne qualité de l'eau
- ⊗ Qualité des ressources humaines

2.2 REALISATIONS RECENTES

- ✓ Bitumage de la piste Taïba-Dinguiraye
- ✓ Reboisement
- ✓ Mise en place de comités de lutte contre les feux de brousse
- ✓ Session d'IEC sur l'environnement
- ✓ Elaboration de conventions locales sur la GRN
- ✓ Adduction d'eau
- ✓ Formation en techniques de fabrication de fourneaux « ban ak suuf »
- ✓ Réalisation de gabions
- ✓ Construction de magasins de stockage
- ✓ Construction d'un marché
- ✓ Mise en place de pépinières

2.3 CHANGEMENTS MAJEURS

- Diminution des feux de brousse
- Diminution des coupes abusives
- Désenclavement de la localité
- Amélioration de la santé des populations
- Allègement des travaux des femmes
- Amélioration de l'accès à l'école
- Développement des cultures maraîchères
- Prise de conscience des populations
- Facilité d'obtention de plants
- Amélioration de l'accès à l'eau

2.4 DEFIS ET OBSTACLES

- ❖ Manque de suivi des reboisements
- ❖ Absence de couloirs de passage et de zones de parcours
- ❖ Ensablement des mares
- ❖ Ravinement
- ❖ Baisse de fertilité des sols
- ❖ Insuffisance des terres
- ❖ Inondations des habitations
- ❖ Inexistence de forêts
- ❖ Persistance des coupes abusives
- ❖ Disparition de la faune
- ❖ Absence de bassins de rétention

3. PHASE D'ORIENTATION STRATEGIQUE

La seconde partie de l'atelier consistait en une activité en sous-groupes visant à identifier les actions les plus significatives à entreprendre par la communauté. La question centrale était:

"Quelles sont les actions spécifiques, pratiques et prioritaires que nous avons besoin d'entreprendre dans les deux (02) à trois (03) prochaines années au sein de notre communauté rurale pour améliorer la gestion de l'environnement et des ressources naturelles "

Les participants devaient réfléchir sur des actions relevant de catégories telles que :

- Les besoins de formation et d'assistance technique
- Les possibilités d'amélioration de la contribution des RN dans le budget de la CR
- Les relations entre les ONG, les OCB, et les collectivités locales
- Une meilleure gestion des ressources locales
- Le renforcement des capacités des institutions locales et des organisations de base
- La participation populaire dans la gestion des RN

Les participants ont développé des domaines d'actions résumés en quatre (4) stratégies. Les domaines stratégiques et les idées phares figurent dans la liste ci-dessous. Le titre du domaine stratégique découle d'un consensus clair et significatif au sein du groupe. Ces domaines stratégiques proviennent de six (6) sous-groupes.

Stratégie # 1 Reboisement

- o Etendre les reboisements
- o Développer l'agroforesterie
- o Assurer le suivi des reboisements

Stratégie # 2 Maîtrise de l'eau

- o Poursuivre la lutte contre le ravinement (gabions)
- o Construire des bassins de rétention
- o Réhabiliter les mares
- o Aménager les mares

Stratégie # 3 Protection du milieu naturel

- o Lutter contre les feux de brousse
- o Protéger les arbres
- o Encourager la pratique de l'agro-foresterie
- o Faire respecter les conventions locales
- o Délimiter les parcours de bétail

Stratégie # 4 Sensibilisation

- o Sensibiliser la population sur le suivi du reboisement
- o Sensibiliser et former sur la GRN
- o Renforcer la capacité des responsables de comité
- o Sensibiliser la population sur les feux de brousse

4. PROPOSITION D'ACTIVITES FUTURES

Chaque participant a opté pour un des domaines stratégiques et a formé avec d'autres participants un nouveau sous-groupe pour dégager les activités prioritaires pour les 2 à 3 prochaines années. Les sous-groupes ont discuté de leur domaine stratégique et ont analysé un plan pratique pour mener des actions. Ensuite ils ont rempli une fiche contenant les informations suivantes:

- Propositions clefs (3-4)
- Rôles et responsabilités des collectivités locales, du gouvernement central, des organisations communautaires et des autres organisations
- Conditions d'assistance technique et de formation, incluant toute ressource en assistance technique et en formation (organisations ou individus) qui pourrait être mobilisée pour assister la communauté
- Les noms des membres du sous-groupe de planification

L'objet de cet exercice était double :

- Donner aux leaders de la communauté rurale l'occasion de développer un certain nombre de stratégies locales qu'ils pourront mettre en œuvre.
- Fournir des éléments de base permettant à GL-GDRN de travailler avec des leaders communautaires pour identifier des appuis en formation et en assistance technique pour les prochaines années.

STRATEGIE # 1
Reboisement en milieu naturel

PROPOSITONS CLEFS

1. **Intensifier le reboisement**
2. **Reboiser des arbres fruitiers**
3. **Assurer le suivi du reboisement**
4. **Reboiser les pourtours des mares**

ROLES ET RESPONSABILITES

Collectivité Locale

- Mise en place de pépinières communautaires
- Appui logistique aux OCB
- Sensibilisation des populations

Gouvernement : Encadrement, appui financier et matériel

- CADL
- MEPN
- Secteur Eaux et Forêts

Organisations Communautaires

- Investissements humains

Autres : Appui technique, formation

- PBA
- POGV 2
- GL-GDRN

**ASSISTANCE TECHNIQUE
ET FORMATION**

- Formation en technique de pépinière des OCB
- Formation en GRN
- Installation d'un comité de suivi

**MEMBRES DU
SOUS-GROUPE**

1. **Mafall NIASS**
2. El Hadji Baye NIASS
3. Mamadou Lamine THIAM
4. Asta Guèye NIASS
5. Aminata GUEYE
6. Maty Ly NIANG
7. **Adja Fatou K. NIASS**
8. Awa THIAM
9. Amy THIAM

STRATEGIE # 2
Maîtrise de l'eau

PROPOSITONS CLEFS

1. Désensabler les mares
2. Tisser des gabions et fascines
3. Construire des digues et diguettes

ROLES ET RESPONSABILITES

Collectivité Locale

- Recherche de partenaires

Gouvernement : Encadrement technique

- CADL

Organisations Communautaires

- Investissements humains

Autres : Assistance technique, appui matériel

- GL/GDRN
- POGV2
- PBA

**ASSISTANCE TECHNIQUE
ET FORMATION**

- Appui à l'organisation
- Formation des OCB en technique de DRS

**MEMBRES DU
SOUS-GROUPE**

1. **Baye NIANG**
2. Amath D. THIAM
3. Omar Faty NIASS
4. Kéba THIAM
5. **Oumy NIANG**
6. Marième Ndiaye DIOP

STRATEGIE # 3
Protection du milieu naturel

PROPOSITONS CLEFS

1. Lutter contre les feux de brousse
2. Protéger les arbres (embocagements)
3. Faire respecter les conventions locales
4. Délimiter les parcours de bétail

ROLES ET RESPONSABILITES

Collectivité Locale

- Soutien aux comités de lutte (équipements)
- Organisation de rencontres entre agriculteurs et éleveurs

Gouvernement : appui matériel

- Eaux et Forêts (panneaux indicatifs)

Organisations Communautaires :

- Investissements humains
- CPD

Autres : Appui technique et financier

- POGV2
- PLAN,
- PBA
- PNDL
- GL-GDRN

**ASSISTANCE TECHNIQUE
ET FORMATION**

- Appui organisationnel
- Formation des membres des comités

**MEMBRES DU
SOUS-GROUPE**

1. Ousmane NIANG
2. Samba BA
3. **El H. Baye NIASS**
4. Oumy GUEYE
5. Aliou NIANG
6. Amath Maty THIAM
7. Adama NIANG
8. **Adiara SAKHO**
9. Malick NDOUR
10. Fatou GAYE
11. Cheikh DIOP
12. El hadji DIOP
13. Mame Gor GUEYE
14. Moussa DIALLO
15. **Baye THIAM**
16. Ousmane THIAM
17. EL. Amath NIASS
18. **Abdoulave NIASS**
19. Ibrahima NDIAYE

STRATEGIE # 4
Sensibilisation des populations en GRN

PROPOSITONS CLEFS

1. Sensibiliser les jeunes sur la lutte contre les feux de brousse
2. Sensibiliser les femmes sur l'utilisation des foyers améliorés
3. Sensibiliser les populations sur la pratique de la jachère
4. Sensibiliser les populations sur l'utilisation du compost

ROLES ET RESPONSABILITES

Collectivité Locale

- Appui commission environnement
- Créer un comité de vigilance

Gouvernement : Encadrement

- CADL
- Secteur Eaux et Forêts

Organisations Communautaires

- Mobilisation des OCB

Autres : Formation

- POGV
- PBA (conventions locales)
- GL-GDRN

**ASSISTANCE TECHNIQUE
ET FORMATION**

- Formation sur la fabrication des foyers améliorés
- Formation sur le compostage
- Formation en DRS
- Formation en technique de sensibilisation
- Vulgarisation du code forestier

**MEMBRES DU
SOUS-GROUPE**

1. Chekh T. NIASS
2. Habib GAYE
3. Ousmane THIAM
4. Ndèye fatou THIAM
5. Fafa SALL
6. Abdoulaye PENE
7. Khoudia DRAME
8. Moustapha NIASS
9. Nafi NDIAYE
10. Ndiama B. SADIO
11. Oumar TOURE
12. Lamine TOUNKARA
13. Maïmouna BITEYE
14. Baba THIAM
15. Mame Amath NIASS

Chaque sous-groupe qui travaille sur un domaine stratégique a ensuite désigné ses représentants au sein du « Groupe Technique de Travail » (GTT) dont les termes de référence sont indiqués en annexe 3.

COMPOSITION DU GROUPE TECHNIQUE DE TRAVAIL

Sur la base des statuts, de la mission et du profil du Groupe de Travail Technique, la désignation de ses membres a été confiée à deux entités :

a) les sous-groupes de travail sur les domaines stratégiques

Tous les sous-groupes ont désigné 3 personnes compétentes (dont une femme) pour le représenter au sein du GTT ; ainsi, les représentants des trois (03) domaines issus de la classification par ordre de priorité sont désignés comme membres du GTT.

b) la collectivité

Il revenait également au Conseil Rural de désigner ses représentants au GTT sur la base des mêmes critères utilisés par les sous-groupes.

5. ACTIVITES DE PRIORISATION

La dernière activité de l'atelier de planification stratégique a consisté à trouver un consensus autour de trois (03) stratégies les plus significatives par ordre de priorité. Ainsi, l'activité de priorisation s'est déroulée en deux étapes :

Etape 1:

Un représentant de GL-GDRN a proposé des critères pouvant guider les participants dans la recherche de consensus. En effet, il a été suggéré aux participants d'accorder la priorité aux stratégies qui répondent aux critères suivants:

- Un soutien large de la communauté
- Emanation d'initiatives fondées sur la mobilisation des ressources locales permettant de les renforcer
- Leaders locaux fortement engagés et disposés à planifier et à conduire les activités
- Cadrer avec les domaines d'intervention de GL-GDRN (Assistance Technique et Formation)
- Permettre d'obtenir et de démontrer des progrès en un an

Etape 2:

Chaque participant a reçu deux étiquettes auto-adhésives, à coller sur deux stratégies différentes qu'il estime correspondre le mieux aux critères de priorisation. Par la suite, le décompte des étiquettes sur chaque stratégie a permis de classer les trois (3) premières à retenir comme priorités de la collectivité:

1. Protection du milieu naturel (24 points)
2. Reboisement du milieu naturel (23 points)
3. Sensibilisation des populations (17 points)

Enfin, il a été procédé à la désignation des membres du Groupe Technique de Travail (GTT):

1. Mafal FALL
2. Adja Fatou Kiné NIASS
3. Baye NIANG
4. Oumy NIANG
5. Baye NIASS
6. Adjara SAKHO
7. Moustapha NIASS
8. Ndeye Fatou THIAM
9. Baye THIAM
10. Abdoulaye NIASS
11. Nafi NDIAYE
12. Baba THIAM
13. Abdoulaye PENE
14. Amath Mey THIAM
15. Mamadou Habib GAYE

Il faut rappeler que les membres de ce groupe sont considérés comme représentants de la communauté devant servir de contacts et d'interlocuteurs directs à l'équipe technique de GL-GDRN pour l'identification, la mise en œuvre et le suivi des activités.

6. ATTENTES ET ENGAGEMENTS

La troisième partie de l'atelier a consisté en une activité en sous-groupes visant à identifier les attentes/engagements respectifs des élus et des organisations communautaires en vue d'une gestion durable des RN.

Pour l'expression des attentes, trois (3) sous-groupes constitués d'élus et trois (3) autres composés de membres des organisations communautaires ont été organisés.

Les questions focales étaient :

« Quelles sont les attentes des élus vis à vis de la population allant dans le sens d'une gestion décentralisée et durable de l'environnement et des ressources naturelles de la Communauté Rurale ? »

« Quelles sont les attentes des populations vis à vis des élus quand à la gestion décentralisée et durable de l'environnement et des ressources naturelles de la Communauté Rurale ? »

Les suggestions suivantes ont été faites aux participants :

- Mettre en avant l'intérêt collectif
- Formuler des attentes réalistes et objectives
- Penser à des recommandations, suggestions ou alternatives constructives
- Considérer l'autre comme un partenaire
- Privilégier ce qui peut être initié et soutenu localement

Les membres de chaque sous-groupe ont réfléchi et échangé avant de formuler trois (3) attentes fortes et objectives en vue d'une gestion améliorée des RN. Chaque sous-groupe a procédé à la synthèse de ses travaux et désigné un rapporteur chargé d'en donner lecture en plénière.

Attentes des organisations communautaires

- ❑ Renforcer les moyens des OCB pour la GRN
- ❑ Etendre le réseau d'adduction d'eau
- ❑ Sensibiliser la population sur la GRN
- ❑ Aménager les parcours de bétail
- ❑ Aménager les forêts inter-villageoises
- ❑ Chercher des partenaires au développement
- ❑ Aménager des pistes rurales
- ❑ Foncer et réhabiliter des puits
- ❑ Eviter les lenteurs dans les délibérations

Attentes des élus locaux

- ❑ Paiement de la taxe rurale à 100% et à temps
- ❑ Respect des conventions locales
- ❑ Respecter les décisions du Conseil Rural
- ❑ Adhésion aux programmes initiés par le Conseil Rural
- ❑ Participation en argent ou en nature au financement des projets initiés .
- ❑ Chacun doit être un défenseur des ressources naturelles
- ❑ Les jeunes doivent suivre les reboisements réalisés

Ensuite, des échanges intenses ont été organisés en plénière pour permettre à chacune des deux parties de mieux expliquer les motivations profondes des attentes qu'elle a exprimées ou de pouvoir préciser les motifs d'un refus éventuel de s'engager. Ainsi, les discussions qui ont eu lieu par rapport aux attentes exprimées de part et d'autre ont fait ressortir la nécessité de procéder à une réévaluation des conventions locales. En effet, même si elles ne datent que de moins d'une année, ces conventions semblent connaître des difficultés de mise en œuvre.

A l'issue de ces discussions, chaque partie a formulé des engagements sincères et réalistes en vue d'une bonne prise en compte des attentes exprimées.

Les questions focales étaient :

« Comment pensez-vous pouvoir prendre en charge les attentes exprimées pour une meilleure gestion de l'environnement et des ressources naturelles de la Communauté Rurale? »

« Comment pensez-vous pouvoir prendre en charge, dans la façon de gérer l'environnement et des ressources naturelles, les attentes exprimées ? »

Les suggestions suivantes ont été faites aux participants :

- Penser à des actions d'intérêt communautaire
- Penser à des actions conformes à la loi
- Penser à des actions réalistes
- Penser à des actions mesurables

Les membres de chaque sous-groupe ont échangé sur un certain nombre d'engagements solennels pour prendre en charge les attentes exprimées par l'autre sous-groupe.

Engagements des élus locaux

- Les élus s'engagent à mobiliser davantage les partenaires au développement
- Les élus s'engagent à appuyer l'organisation des populations pour faciliter l'accès aux financements
- Les élus s'engagent à poursuivre l'effort d'adduction d'eau
- Les élus s'engagent à procéder à la délimitation des zones de parcours de bétail
- Les élus s'engagent à poursuivre l'effort de d'aménagement de pistes rurales, conformément à la programmation en cours

Engagements des organisations communautaires

- Les administrés s'engagent à organiser des campagnes de sensibilisation sur l'utilité de la taxe rurale
- Les administrés s'engagent à vulgariser les conventions locales
- Les administrés s'engagent à respecter davantage les décisions du conseil rural
- Les administrés s'engagent à soutenir plus fortement les programmes initiés par le conseil rural
- Les administrés s'engagent à jouer un rôle plus actif dans la défense des ressources naturelles.
- Les jeunes s'engagent à mettre sur pied des comités de suivi des reboisements

ANNEXES

ANNEXE 1 : ANALYSE CRONTRASTEE DES POINTS DE VUE

En marge des APS, il a été organisé un échange entre acteurs locaux (le CR d'une part, les OCB d'autre part) sur les voies et moyens devant permettre à chacun de mieux contribuer à l'amélioration de la GRN au niveau communautaire. Cela s'est fait à travers l'expression, en ateliers séparés, des attentes réciproques en vue d'une gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles. Ensuite, des échanges intenses ont été organisés en plénière pour permettre à chacune des deux parties de mieux expliquer les motivations profondes des attentes qu'elle a exprimées ou de pouvoir préciser les motifs d'un refus éventuel de s'engager. Les arguments avancés par les uns et les autres par rapport aux différents points soulevés donnent une idée des sources d'incompréhension et de blocage. L'analyse du résultat de ces échanges révèlent certes, de grandes similitudes entre les différentes communautés rurales, mais aussi des spécificités dont il souhaitable que toutes les collectivités partagent les enseignements.

L'essentiel des attentes exprimées de part et d'autre, à travers les 15 CR, se résume aux domaines suivants :

- les textes réglementaires ;
- la bonne gouvernance et le civisme ;
- les ressources financières ;
- les capacités techniques ; et
- l'organisation.

LES TEXTES

Dans toute la zone d'intervention, il a été noté de grosses lacunes dans la compréhension et la maîtrise des textes régissant la gestion décentralisée des ressources naturelles.

Les populations ne semblent maîtriser ni les droits que leur octroie la loi, ni les limites des prérogatives des élus locaux. C'est ainsi qu'elles réclament souvent le droit d'assister aux sessions du CR, ce qui est déjà acquis à travers l'article 225 de la loi n°96-06 du 22 mars 1996 portant Code des Collectivités Locales. Le même article établit également le droit pour tout habitant de la CR de consulter le registre des procès verbaux des délibérations.

Il est apparu que beaucoup de CR omettent d'afficher les comptes rendus de séances, comme la loi leur en fait obligation, dans les huit jours suivant la date de la réunion (article 226 de la loi n°96-06 du 22 mars 1996 portant Code des Collectivités Locales). Les échanges ont fait ressortir que cette omission découle plus de l'ignorance des textes ou de la négligence que d'une volonté délibérée de rétention des informations.

La confusion se fait parfois entre légalité et légitimité. Au cours de l'atelier de Paoskoto par exemple, les populations ont reproché au CR de mettre de financer des activités de jeunesse et loisirs, alors que rien n'est fait pour fournir de l'engrais aux agriculteurs. Elles ignorent donc que la jeunesse, les sports et les loisirs font partie des compétences transférées, ce qui n'est pas le cas de l'agriculture.

Certaines populations exigent plus de transparence dans la gestion des fonds transférés pour l'environnement et la GRN, alors que de tels fonds n'existent pas encore.

Du côté des élus également, il est apparu clairement que très peu d'entre eux maîtrisent les textes. C'est ainsi que, interpellés par les populations sur la définition d'une politique environnementale claire, un conseiller de Kaymor a répondu que le CR n'était pas habilité à le faire. Pourtant, la planification environnementale incombe désormais aux collectivités locales, même si celles-ci doivent obligatoirement respecter les options des régions et celles de l'Etat.

Tout cela dénote un déficit de formation pour les élus et d'informations pour les populations.

Par ailleurs, les élus estiment qu'il faudrait d'abord rendre plus effectif le transfert de compétences, notamment en ce qui concerne la gestion des ressources forestières pour laquelle, selon eux, l'essentiel des prérogatives restent aux mains du service forestier.

LA BONNE GOUVERNANCE ET LE CIVISME

L'essentiel des attentes exprimées par les populations locales peuvent se résumer à un appel à la bonne gouvernance locale à travers une meilleure application des textes réglementaires régissant la gestion des RN.

Les OCB ont ainsi souligné la nécessité d'augmenter l'enveloppe destinée à l'environnement et à la GRN lors de l'élaboration du budget.

La gestion des parcours est apparue comme une préoccupation constante à travers notamment :

- la délimitation des parcours de bétail ;
- la réhabilitation des mares ; et
- la gestion préventive des conflits entre agriculteurs et éleveurs.

Par rapport à la gestion des conflits entre agriculteurs, le CR déplore le fait que les populations ne porte l'affaire devant l'exécutif local qu'au début de l'hivernage, période où il est très difficile de procéder à un arbitrage. Le CR recommande donc aux agriculteurs de poser ces problèmes entre le mois de janvier et le mois d'avril.

Dans les CR du département de Nioro, le prélèvement abusif du sable et des pierres aux abords des pistes est un problème récurrent, particulièrement dans l'arrondissement de Wack-Ngouna. Du fait de la forte sensibilité de la zone à l'érosion hydrique, ces prélèvements aggravent le ravinement qui détériore les pistes et gêne ainsi la mobilité. La solution préconisée par les populations locales est l'ouverture de carrières communautaires loin des pistes pour répondre aux besoins pour la construction et la sanction exemplaire des prélèvements le long des pistes.

La question du foncier revêt une grande importance. La gestion de cette question par le CR est décriée partout, mais nulle part, les populations ne semblent connaître les attributions réelles du CR dans ce domaine.

Concernant l'accès des femmes à la terre dans le département de Nioro, il semble que les us et coutumes prennent le dessus sur la loi. En effet, il est souvent fait état de cas où les femmes ont du mal à faire valoir leurs droits, même pour des terres obtenues par l'héritage traditionnel. L'éducation traditionnelle qui place la fille sous la tutelle du père, du frère ou de l'oncle semble être la cause principale de cette situation.

Dans les CR du département de Dagana, les nombreux aménagements hydro-agricoles réalisés ont provoqués une forte demande en terres de la part des populations locales, mais aussi de la part des immigrants de plus en plus nombreux. Certains en arrivent à solliciter des superficies qu'ils ne sont pas en mesure de mettre en valeur et qu'ils sous-louent à d'autres. Une telle pratique, bien qu'interdite, devient de plus en plus courante, surtout dans l'arrondissement de Mbane. Néanmoins, une bonne partie de la population semble se préoccuper de la gestion durable des terres.

Du point de vue des élus, les populations se montrent très frileuses pour le paiement de la taxe rurale. Ces élus déplorent également le non respect de l'institution et de ses décisions.

Il ressort des échanges entre acteurs locaux que la solution à tous ces problèmes passe par :

- l'élaboration d'un plan d'action environnemental ;
- la mise en œuvre effective des plans et programmes (conventions locales, programme environnemental du PLD, etc.) ;
- la vulgarisation des textes (conventions locales, lois sur la GRN, code de l'eau, code de l'environnement, code forestier, code de la pêche, etc.) ;
- l'affichage systématique des procès verbaux des délibérations du CR ;
- la prise en compte de l'avis des populations ;
- la sensibilisation des populations sur l'utilité de la taxe rurale ;
- la sensibilisation des populations sur le respect des mises en défens et des limites des parcours de bétail ;
- le respect des institutions.

LES RESSOURCES FINANCIERES

Les populations réclament un soutien financier plus important, nonobstant les faibles moyens des CR qui, dans les faits et en dehors du fonds de concours, se limitent aux ristournes sur les recettes contentieuses de l'exploitation forestière et accessoirement à des subventions sur le Fonds Forestier National (FFN).

Il y a là un travail d'explication à faire en direction des populations sur l'utilité du paiement de la taxe rurale et en direction des élus sur la nécessité de penser aux moyens d'améliorer les finances locales (en dehors du paiement de la taxe rurale). En effet, les réponses apportées par les élus tournent toujours autour d'un appel au paiement de la taxe rurale et de l'engagement à rechercher des partenaires supplémentaires. Il faudrait penser également à la mise en place d'une véritable fiscalité locale et l'organisation d'un plaidoyer pour une meilleure redistribution des revenus tirés des ressources naturelles (recettes domaniales). Mais de manière générale, les élus ont besoin d'un renforcement des capacités techniques pour pouvoir mieux saisir et exploiter les opportunités qui s'offrent à eux.

Dans la zone de la vallée, plus précisément à Ronkh, les élus appellent les organisations de producteurs (OP) à soutenir financièrement le budget de la CR, sur une base volontaire et symbolique. Selon eux, une telle contribution permettrait à la CR de mieux soutenir certaines activités des OCB (par exemple, les déplacements ou la restauration des populations lors de journées de reboisements ou d'investissements humains), ce que les textes en vigueur ne les

autorise pas de faire à partir du budget. Cependant, des mécanismes existent pallier à l'insuffisance des textes (par exemple la création d'une structure de gestion du genre fonds de soutien aux activités de GRN).

LES CAPACITES TECHNIQUES

Les populations réclament un appui institutionnel et technique plus important alors que les conseils ruraux affichent eux-mêmes beaucoup de lacunes dans ce domaine. Les actions à mener doivent donc cibler les conseillers et les OCB.

Par ailleurs, il faudrait évaluer la capacité des élus à mettre en œuvre les plans et programmes, mais aussi développer la collaboration nécessaire avec les OCB, les partenaires au développement et les services techniques. En effet, les communautés rurales ne disposent pas de services techniques et les membres des différentes commissions du conseil rural ne disposent souvent pas de capacités suffisantes pour assumer les charges liées à leur fonction.

CONCLUSION

A l'issue des ateliers de planification, il est apparu clairement que les élus locaux et les populations locales sont confrontés à de nombreuses difficultés dans la prise en charge des compétences transférées en matière d'environnement et de GRN. Ces difficultés sont d'ordre réglementaire, mais aussi technique et organisationnel. Pour mieux mesurer l'impact sur la gestion décentralisée des ressources naturelles et identifier les solutions appropriées, deux études seront menées :

- Analyse Critique du Processus de Décentralisation de la Gestion de l'Environnement et des Ressources Naturelles ;
- Analyse de la contribution des ressources naturelles dans le budget des collectivités locales.

ANNEXE 2 : OUTIL « SITUATION ACTUELLE »

Gouvernance Locale et Gestion Décentralisée des Ressources Naturelles

DISCUSSION DE LA SITUATION ACTUELLE

Démarche:

1. Chaque membre de l'Équipe doit utiliser cette fiche pour enregistrer ses observations et celles des autres membres
2. Un membre se porte volontaire pour consigner les idées discutées par l'Équipe et les emmène ensuite à l'Équipe du Projet
3. L'Équipe discute les 4 composantes de la situation actuelle – 5 idées clefs ou réflexions pour chaque composante
4. Chaque Équipe choisit ensuite un rapporteur qui sera chargé de présenter les idées de l'Équipe au groupe de l'atelier.

ATOUPS ET POTENTIALITES

-
-
-
-
-
-

REALISATIONS RECENTES

-
-
-
-
-
-

CHANGEMENTS MAJEURS

-
-
-
-
-
-

DEFIS ET OBSTACLES

-
-
-
-
-
-

ANNEXE 3 : TDR DU GROUPE TECHNIQUE DE TRAVAIL

Le groupe technique de travail a pour mission de:

- Finaliser la détermination des besoins en formation et en assistance technique
- Participer à l'élaboration des termes de référence des prestataires de services
- Participer à l'identification des prestataires de services potentiels
- Identifier en relation avec la collectivité locale et les partenaires, les sources de financement potentielles du cadre des priorités
- Suivre la mise en œuvre des activités prioritaires
- Servir de structure de liaison technique avec le projet GL-GDRN.

ANNEXE 4 : LISTE DES PARTICIPANTS ET FACILITATEURS

PARTICIPANTS

N°	Prénoms et Nom	Structure/Fonction	Sexe	Village
1	Momath Mety THIAM	Conseiller	M	Keur Aliou Pathé
2	Baye NIASS	ASC	M	Taiba niasséne
3	Ousmane NIANG	Particulier	M	Keur Amath Rokhaya
4	Baye NIANG	CVD	M	Kolma Dior
5	Kéba THIAM	conseiller	M	Kolma Dior
6	Ousmane DIOP	conseiller	M	Keur Ali Guéye
7	Mamadou Lamine THIAM	particulier	M	Keur Maba Awa
8	Fafa SALL	ASC	M	Keur Maba Awa
9	Abdoulaye NIASS	Comité Forage	M	Taiba Niasséne
10	Baye NIASS	Conseiller	M	Taiba Niasséne
11	Lamine TOUNKARA	Conseiller	M	Keur Amath Tounkara
12	Ousmane THIAM	Représentant OP	M	Taiba Niasséne
13	MOustapha NIASS	Vic prési CPD	M	Taiba Niasséne
14	El hadji Amath NIASS	Repreetant eleveur	M	Taiba Niasséne
15	Adama NIANG	Chef De Village	M	Nianguéne
16	Moussa Diallo	Conseiller	M	Mbiteyéne
17	El Hadji DIOP	Chef de village	M	Keur Ousmane DIOP
18	Mbaye THIAM	ASC	M	Kolma dior
19	Baba THIAM	Reprét menuisier	M	Taiba Niasséne
20	Cheikh Tidiane NIASS	Conseiller	M	Taiba Niasséne
21	El Hadji Baye NIASS	Conseiller	M	Taiba Niasséne
22	Keba DIOUF	Animateur	M	Taiba Niasséne
23	Fatou Kiné NIASS	GPF	F	
24	Aminata GUEYE	GPF	F	Keur Abibou Niass
25	Oumy NIANG	GPF	F	Colma Dior
26	Astou Guéye NIASS	GPF	F	Taiba Niasséne
27	Nafi NDIAYE	GPF	F	Keur Maba Awa
28	Amy THIAM	GPF	F	Keur Omar TOUNkara
29	Khoudia DRAME	GPF	F	Taiba NIASSENE
30	Oumy GUEYE	Conseillère	F	Taiba Niasséne
31	Ndeye Fatou THIAM	GPF	F	Thiane
32	Omar Faty NIASS	Conseiller	M	Taiba Niasséne
33	Mafall NIASS	ASC com	M	Taiba Niasséne
34	Fatou GUEYE	GIE	F	Keur Gaye
35	Mamadou Habib GAYE	Conseiller	M	Keur Gaye
36	Adiara Sakho	GPF	F	Thiéssé Dame
37	Mame Amath NIASS	CPD	M	Keur Amath Asta
38	Ousmane THIAM	Conseiller	M	Thiaméne Walo
39	Abdoulaye PENE	conseiller	M	Tawa Walo
40	Samba BA	Conseiller	M	Keur Amath Rokhy
41	Babacar NDIAYE	Conseiller	M	Taiba Niasséne
42	Oumar Toure	Conseiller	M	Keur Layéne
43	Awa THIAM	GPF	F	Mbiteyéne

N°	Prénoms et Nom	Structure/Fonction	Sexe	Village
44	Maimouna BITEYE	Conseillère	F	Taiba niassene
45	Maty Leyti NIANG	GPF	F	Keur Aliou Laity
46	Awa THIAM	GPF	F	Taiba Niasséne
47	Hababou NIASS	PCR	M	Taiba Niasséne
48	Cheikh DIOP	Conseiller VIC PRE	M	Taiba Niasséne
49	Mame Cor GAYE	Conseiller	M	Keur Abibou Niass
50	Omar GUEYE	Repret chef village	M	Keur Aly Gueye
51	Malick NDOUR	Particulier	M	Keur Aly Gueye
52	Amath D THIAM	Conseiller	M	Santhie Thiam
53	Aliou NIANG	Collecteur	M	Taiba Niasséne
54	Mariéme NDIAYE	Monitrice Rurale	F	Paoskoto
55	Ndiana SADIO	CADL	M	Paoskoto
56	Ibrahima NDIAYE	Coordonnateur POG	M	Paoskoto
57	Rokhy NIASS	Animatrice	F	Taiba Niasséne
58	Maimouna NIASS	GPF	F	Taiba Niasséne
59	Faty J NIASS	GPF	F	Taiba Niasséne
60	Aby Niass	GPF	F	Taiba Niasséne

FACILITATEURS

N°	Prénom et Nom
1	Déthié Soumaré NDIAYE
2	Abdoulaye FAYE
3	Mariéme Soda BADJI
4	Hadiya TANDIAN
5	Aïssata Boubou SALL
6	Djamilatou Sidy KANE
7	Assane NDIAYE



REPUBLIQUE DU SENEGAL

**MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE**



Centre de Suivi Ecologique



CENTRE DE SUIVI ECOLOGIQUE

Rue Léon Gontran Damas, Fann-Résidence

BP 15532 Dakar Fann, Sénégal

Tél: 221 825 80 66 - 221 825 80 67

Fax : 221 825 81 68

Email: dt@cse.sn

URL : <http://www.cse.sn>